



Compte rendu de la réunion des Délégués du Personnel (D.P.) du 19 février 2009

15h00 : Début de la séance

Question FO : La question portait sur les modalités d'indemnisation des ex-chefs d'exploitation Gaz suite à la réorganisation de l'astreinte Gaz.

La direction indemniser les 2 agents qui ne montent plus l'astreinte dans le cadre de la Pers 530 (Indemnité = 2/5 du montant annuel des primes d'astreinte versées). **FO a condamné cette pratique qui consiste à indemniser au rabais des agents** qui ont rendu service à l'entreprise notamment pour l'obtention de l'agrément Gaz et qui ont été **retirés du roulement d'astreinte par un choix de direction**. FO constate encore une fois que l'interprétation des textes par la direction ne se fait jamais dans l'intérêt des agents. On nous cependant promis un examen individuel de chaque situation mais quand ? comment ?

Parmi les autres questions posées par l'organisation majoritaire, on peut retenir :

Problème CAMIEG : les directions de Séolis et de Gérédis s'engagent à écrire au directeur de la CAMIEG pour lui relater à nouveau nos problèmes de remboursement de soins.

Prime tempête : Aucune prime versée en 2009. Cependant, un effort sera fait sur les bas salaires.

Prime d'intéressement : Pas de chiffre pour l'instant. 3 critères sur 4 sont atteints. Les documents parviendront aux agents courant avril.

Pers 793 : Une note va être rédigée par le service RH sur l'interprétation de cette Pers qui régie entre autre les indemnités de déplacement (repas, ...). La franchise d'ouverture du droit à l'indemnité de déplacement qui était de 7kms est supprimée.

Infos sur le CET et l'accord Cadre : les réunions d'infos sur le CET sont programmées entre mi-mars et mi-avril. Pour l'accord Cadre signée par FO, les retours se font progressivement. A ce jour, seuls 4 cadres ont choisi de rester à 35h sur 4 jours.

16h30 : Fin de la séance

Prochaine réunion D.P. le 24 mars 2009

Vos Délégués du Personnel Force Ouvrière

Francis MORIN

Dominique FOURCART

Nathalie LUCAS

**(Pensez à nous faire parvenir vos questions
quelques jours avant la séance)**